



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination:

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	20	OU À LA PERIODE DU :	AU :
A. RECETTES			
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale		EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit deTVA)		EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①		EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EN	
TOTAL 1		EI	
B. DÉPENSES			
Achats		EJ	
Variation de stock ②		EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③		EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③		EM	
Frais de transport et de déplacement ③		EO	
Frais divers de gestion		EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①		EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location		EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EV	
TOTAL 2		EW	
C. VALEUR AJOUTÉE			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 – TOTAL 2	EX	
D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC)		JU	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		AJ	
Période de référence	KA	/	/
Date de cessation	MA	/	/



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination:

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	20	OU À LA PERIODE DU :	AU :
A. RECETTES			
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale		EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit deTVA)		EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①		EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EN	
TOTAL 1		EI	
B. DÉPENSES			
Achats		EJ	
Variation de stock ②		EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③		EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③		EM	
Frais de transport et de déplacement ③		EO	
Frais divers de gestion		EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①		EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location		EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EV	
TOTAL 2		EW	
C. VALEUR AJOUTÉE			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 – TOTAL 2	EX	
D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC)		JU	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		AJ	
Période de référence	KA	/	/
Date de cessation	MA	/	/

2° EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2035-E-SD - (SDNC-DGFiP) - Février 2017



DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

N° SIRET

Nom et prénom du déclarant ou dénomination:

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE	20	OU À LA PERIODE DU :	AU :
A. RECETTES			
Montant net des honoraires ou recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale		EF	
Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit deTVA)		EG	
TVA déductible afférente aux dépenses mentionnées aux lignes EJ à EP ①		EH	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EN	
TOTAL 1		EI	
B. DÉPENSES			
Achats		EJ	
Variation de stock ②		EK	
Services extérieurs à l'exception des loyers et redevances ③		EL	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois ③		EM	
Frais de transport et de déplacement ③		EO	
Frais divers de gestion		EP	
TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne EF ①		EQ	
Taxes sur le chiffre d'affaires et assimilées, contributions indirectes, taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ER	
Dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois en proportion de la seule période de location-gérance, de crédit-bail ou de location		EU	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles lorsqu'elles se rapportent à une activité normale et courante		EV	
TOTAL 2		EW	
C. VALEUR AJOUTÉE			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 – TOTAL 2	EX	
D. COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la déclaration n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les relevés n°s 1329-DEF et 1329-AC)		JU	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujetti à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	AH		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		AJ	
Période de référence	KA	/	/
Date de cessation	MA	/	/

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2035-E-SD – (SDNC-DGFI/P) – Février 2017